



---

*Communiqué de presse – 12 avril 2018*

La Constituante, le PSVR avance

### **L'appel du PSVR**

A ce jour, 94 personnes se sont inscrites à la suite de l'appel du PSVR pour la Constituante. C'est particulièrement réjouissant ! La liste n'est bien entendu pas fermée et toute nouvelle inscription est bienvenue !

Parmi les personnes inscrites, il y a 30 personnes non membres du PSVR, soit des personnes que nous avons appelées à participer à la Constituante sous la dénomination de « la société civile ». Cette participation aussi nous réjouit, nous qui avons clairement signifié que nos listes seraient ouvertes. On peut imaginer qu'*appel citoyen* représente pour nombre de candidat-es non issu-es des partis politiques un attrait important.

4 élu-es ont répondu à l'appel, dont un élu au Grand Conseil. Le message que nous avons diffusé durant la campagne, soit que nous ne souhaitons pas que le Grand-Conseil se charge de la rédaction de la nouvelle Constitution, a été bien compris. Et si d'aventure un membre du Grand-Conseil devait être élu-e à la Constituante, il devrait renoncer à un des deux mandats.

La parité semble encore difficile à atteindre, seules 35 femmes sont présentes parmi les intéressé-es. C'est certainement un bon début, les statuts du PSVR précisent que les femmes et les hommes sont en principe représenté-es sur les listes électorales à raison d'au moins 40% par sexe, nous en sommes à 37%.

Un autre aspect intéressant : l'âge des personnes inscrites. 25 sont âgé-es de 60 ans et plus. 26 sont agé-es de moins de 35 ans. Cette diversité aussi est primordiale. Pour un texte qui doit définir l'avenir du canton, il nous faut l'audace de la jeunesse et l'expérience des années.

Les participant-es contribueront activement à la mise en place d'un programme de Constituante qui définira les priorités du texte à rédiger. Chacune et chacun sera appelé-e à travailler au sein d'un groupe ou via un questionnaire qui sera ensuite publié sur un site internet créé pour l'occasion.

### **Mise en place des groupes de travail :**

Un questionnaire sera envoyé à tous les participant-es afin de définir avec elles/eux à quel groupe thématique elles/ils souhaitent participer.

Les groupes thématiques sont les suivants :

1. Santé et politique sociale
2. Economie et fiscalité
3. Politique du 3<sup>ème</sup> âge, séniors 60+
4. Politique de la jeunesse / JSVR
5. Environnement, aménagement du territoire et énergie
6. Institutions et droits fondamentaux

7. Migration et intégration
8. Formation, éducation et recherche
9. Egalité, minorités
10. Politique des familles
11. Services publics, mobilité

→ Objectifs : chaque groupe de travail élabore un document spécifique dans lequel il décline 5 points prioritaires qu'il souhaite mettre en avant lors de la Constituante.

→ Délai pour la remise du document : 31 mai 2018

→ un groupe de coordination rédigera un document final issu des travaux des groupes de travail spécifiques. Délai pour la remise du document final : 15 juin 2018

→ Le document final est soumis à l'approbation du comité directeur du 19 juin 2018. Celui-ci servira de base de travail pour l'élection à la Constituante d'abord, puis aussi de base pour le travail au sein de la Constituante

Barbara Lanthemann, présidente du PSVR, 079 773 31 23 [blantheumann@gmail.com](mailto:blantheumann@gmail.com)